Fiche 18 — Préparation des plants et plantation

Livraison et mise en jauge

Lorsque les plançons sont livrés sur le chantier et qu'ils ne peuvent pas être installés dans la journée, une mise en jauge est de rigueur pour limiter les risques de dessèchement.

La meilleure technique consiste à mettre les plançons en contact direct avec de l'eau (fossé, cours d'eau), en position verticale. Cela permet de maintenir une bonne réhydratation et accélère l'émission de racines, notamment pour des plantations tardives avec des plants provenant de chambre froide. Attention, une protection grillagée peut s'avérer nécessaire en cas de présence de rongeurs (ragondins).

Mise en jauge dans l'eau.

Plant taillé en biseau.

Préparation des plançons

Avant que les plançons ne soient installés définitivement, une taille en biseau, au pied est indispensable pour faciliter leur enfoncement en terre, le plus profondément possible.

Epoque de plantation

- La plantation d'automne-début d'hiver (décembre-janvier) est recommandée. Les plançons pourront développer plus précocement leur système racinaire, ce qui permettra un meilleur démarrage. La plantation sera réalisée hors période de gel, pour permettre un tassement optimum au pied des plants ;
- en terrains très humides, la plantation de printemps (mars-avril) est possible si elle n'a pu être réalisée plus tôt. La plantation devra néanmoins être terminée avant le démarrage de la végétation ;
- en cas d'inondation prolongée retardant la plantation, il est préconisé de demander au fournisseur de conserver les plants en chambre froide (qui bloque le démarrage de la végétation) jusqu'à ce que la parcelle soit hors d'eau.

Recommandations générales

- Planter profond (minimum 80 cm et idéalement 1 m) assure une meilleure stabilité du plant au vent ;
- favoriser des outils qui ne lissent pas les parois du trou de plantation (éviter les outils du type barre à mine) ;
- bien caler les plants et tasser au pied pour éviter les poches d'air ;
- si ia plantation dépasse 2 hectares, il est conseillé d'utiliser plusieurs cultivars afin de limiter les risques.

Tarière hélicoïdale sur mini-pelle.

Tarière montée sur quad.

Fraise à potets.

Matériels de préparation du trou de plantation

- Barre à mine : technique physiquement éprouvante ne permettant pas d'atteindre la profondeur minimum de 80 cm dans la plupart des cas. Le travail à la barre à mine provoque un élargissement du trou à la surface et un lissage des parois qui ralentit fortement le développement racinaire. A réserver aux terrains très humides, ne permettant pas une mécanisation de la plantation. Technique également envisageable après décompactage localisé du sol à la pelle mécanique ou au culti-sous-soleur sur mini-pelle.

- tarière à moteur portée par deux opérateurs : elle est intéressante pour les chantiers de taille modeste et/ou peu accessibles mais d'usage pénible,

- tarière simple montée sur quad : convient à la plupart des terrains bretons où l'ouverture du trou n'exige pas une puissance de forage importante,

- tarière montée sur tracteur ou sur mini-pelle: solution idéale pour les grands chantiers, la mini-pelle étant plus adaptée aux terrains peu portants. Deux types d'outils peuvent être utilisés :

  - tarière hélicoïdale de grande largeur : d'un diamètre de 25 cm, elle ameublit un volume de sol plus important qu'une tarière simple. Réversible, elle conserve la terre dans le trou, facilitant ainsi le calage du plançon.

  - fraise à potet : grosse tarière avec ailette à la base, travaillant le terrain sur 30 cm de diamètre.

Mise en place des plançons

La mise en place est toujours manuelle. Elle se fait directement dans le trou de plantation. Il faut assurer un bon tassement du sol pour éviter la formation de poches d'air et bien stabiliser le plançon.

Mise en place d'un plançon.

Parole de Loriot :

Les zones très mouilleuses ne doivent pas être plantées en peuplier.
Les arbres ont une croissance moindre, sont plus sensibles aux coups de vent même modérés, et risquent de dépérir par asphyxie. De plus, ces zones sont souvent favorables à une végétation spécifique et diversifiée.